

habitants de cette région seront favorisés; mais cette concession ne pourrait pas leur être utile le moins du monde. En la refusant, le Sénat ne fait aucun tort aux requérants; je veux dire si l'on n'accorde pas l'autorisation de construire maintenant entre Edmonton et la baie d'Hudson. Si, au mois de novembre prochain, ces messieurs peuvent nous montrer qu'ils ont réuni un capital suffisant et peuvent nous donner d'autres renseignements sur la topographie du pays, le Sénat sera plus porté à examiner leur demande qu'en ce moment.

Dans l'article 8 du bill ils sollicitent les pouvoirs suivants :

8. La compagnie pourra, en rapport avec son entreprise et pour les fins de son chemin de fer :

(a) construire, acquérir et naviguer des steamers et autres bâtiments, pour le transport des passagers et des marchandises, et construire, acquérir, louer et céder des quais, docks, élévateurs, entrepôts, bureaux et autres bâtiments devant être employés pour faciliter ses opérations avec son entreprise.

Non seulement ils veulent construire 3,000 milles de voie ferrée dans un pays montagneux, mais ils prétendent encore établir un service de bateaux à vapeur, avec un capital de \$25,000,000. Un service de bateaux à vapeur, sur quelles eaux? On ne le dit pas; sur toutes les mers du monde. Ils entendent ériger aussi des entrepôts de grains et des docks. Je crois que lorsqu'ils auront fini leur chemin de fer de la Colombie-Anglaise à la baie d'Hudson, il leur restera bien peu d'argent pour les docks et les entrepôts, brise-lames, jetées et quais, et il leur en restera encore moins pour construire des bâtiments.

Il n'y a pas de doute que ces messieurs pourraient placer les obligations de la compagnie; mais le parlement ne les y autorise pas pour un montant suffisant.

Notre honorable collègue de la Colombie-Anglaise ne nous a pas dit comment les organisateurs espèrent, avec \$25,000,000, construire des bateaux à vapeur, des jetées, des entrepôts, des brise-lames et tout ce qu'ils demandent à être autorisés d'établir. Un seul navire du genre de ceux qu'il faudrait pour le service dans la baie d'Hudson coûterait plus de \$1,000,000. Il conviendrait de tenir compte de l'énorme masse de trafic que fourniront le Nord-Ouest canadien et probablement aussi une partie des Etats-Unis, car M. Hill assure qu'une

Hon. M. DAVIS.

grande partie du trafic des états américains du Nord-Ouest suivra la route de la baie et du détroit d'Hudson. Je le crois; mais si vous avez à répondre à tous ces besoins, vous n'aurez pas trop de quinze à vingt bateaux pour suffire à ce trafic, sans compter l'outillage à créer: quais, entrepôts, docks et autres ouvrages.

Je suis bien certain que MM. Mackenzie et Mann, le Grand-Tronc-Pacifique ou le Pacifique-Canadien, grâce à leur expérience et à leur outillage, pourraient faire ce service à bien meilleur marché que cette compagnie. Avant que cette compagnie soit organisée, elle aura dépensé un tiers de son capital. Où prendra-t-elle le reste de l'argent?

Il n'y a pas de doute qu'on s'adressera au gouvernement fédéral pour l'engager à faire des levés hydrographiques dans la baie d'Hudson et à baliser le détroit. N'oubliez pas qu'il faudra garnir le détroit de feux en nombre suffisant pour la sûreté de la navigation. Cela demandera beaucoup d'argent. Est-ce que le gouvernement fédéral est disposé à faire ces énormes dépenses pour le balisage de la baie d'Hudson?

L'honorable M. PERLEY: L'argent ne manque pas.

L'honorable M. DAVIS: C'est vrai; mais le gouvernement ne poussera pas la libéralité jusqu'à en fournir pour des projets de cette espèce.

Je suis content de savoir que l'argent ne manque pas; c'est une marque de prospérité. L'honorable sénateur prétend-il qu'avec \$25,000,000 il est possible de faire tous les travaux que ces messieurs disent vouloir entreprendre?

L'honorable M. PERLEY: Cela suffit amplement pour débiter.

L'honorable M. DAVIS: J'en tombe d'accord.

L'honorable M. PERLEY: Ils pourront se procurer d'autres fonds au fur et mesure des besoins.

L'honorable M. DAVIS: Oui; mais ils ne peuvent émettre d'actions pour un montant supérieur au capital autorisé. Ils seront obligés de se représenter devant le parlement pour obtenir l'augmentation du capital et le pouvoir d'émettre de nouvelles obligations; et alors, s'il faut qu'ils revien-